

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le lundi 16 février 2004

La planification énergétique et l'amélioration de la réglementation sont les faits saillants de la Conférence des ministres de l'Énergie de l'Atlantique

Sydney Mines (Nouvelle-Écosse) – Les quatre ministres de l'Énergie du Canada atlantique dressent des plans pour accroître la sécurité et la viabilité de l'approvisionnement en énergie dans la région. Lors d'une rencontre qui a eu lieu aujourd'hui à Sydney Mines, les quatre ministres se sont penchés sur une panoplie de questions axées sur la coopération régionale en matière énergétique.

Le ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse, Cecil Clarke, a été l'hôte de la rencontre, qui s'est déroulée sous la présidence de Jamie Ballem, ministre de l'Environnement et de l'Énergie de l'Île-du-Prince-Édouard, et à laquelle assistaient Ed Byrne, ministre des Mines et de l'Énergie de Terre-Neuve-et-Labrador, et M. Bruce Fitch, ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick.

« En coopérant, nous entendons travailler ensemble pour relever nos propres défis, a déclaré le ministre Clarke. Nous allons également adopter une démarche commune face à Ottawa. Les discussions que nous avons eues aujourd'hui nous ont permis d'établir comment nous allons progresser de façon constructive avec notre homologue fédéral. »

Voici les principales questions abordées par les ministres en matière énergétique :

- le changement climatique;
- la coopération régionale dans les marchés et la production de l'électricité;
- la promotion de l'exploration du sous-sol de la mer par l'élimination des tarifs sur les engins de forage et des incertitudes au sujet des frontières dans le golfe du Saint-Laurent;
- l'accroissement de l'approvisionnement en énergie grâce aux technologies GNL et GNC;
- le soutien à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador dans les efforts qu'elles déploient pour devenir les principales bénéficiaires des ressources exploitées au large de leurs côtes.

« Répondre aux besoins futurs en énergie de façon viable aux plans économique et environnemental constitue une priorité autant pour l'Île-du-Prince-Édouard que pour les autres provinces de l'Atlantique, a affirmé le ministre Ballem. La rencontre d'aujourd'hui est une autre étape importante dans l'exploration d'une démarche dont nous pouvons tous

bénéficier, soit l'adoption d'une approche coopérative pour traiter des défis et des possibilités que nous partageons dans le secteur de l'énergie. »

Voici les observations formulées au sujet de chacune de ces questions importantes :

Changement climatique

Les ministres de l'Atlantique prennent l'initiative de s'attaquer au problème du changement climatique, et ils estiment que les sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique joueront un rôle important à ce chapitre. Pour atteindre cet objectif, il faudra que le gouvernement fédéral énonce clairement ce qu'il entend faire quant à l'élaboration de son plan d'intervention en matière de changement climatique et qu'il fasse état des répercussions qu'aura ce plan pour les autres administrations.

« Je suis heureux que tous les ministres reconnaissent que les développements dans le domaine de l'énergie renouvelable, y compris l'énergie éolienne et l'hydroélectricité (en particulier les projets comme celui de Lower Churchill), ainsi que toute la panoplie des débouchés en matière d'efficacité énergétique peuvent jouer un rôle important dans la résolution du problème du changement climatique, a signalé le ministre Byrne. Nous tenterons de faire reconnaître ces solutions dans le cadre des discussions qui auront lieu subséquemment avec le gouvernement fédéral au sujet du changement climatique. »

Principales provinces bénéficiaires

Les ministres de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ont discuté de l'importance de poursuivre leurs travaux avec le gouvernement fédéral dans le but d'optimiser les retombées économiques des ressources naturelles des provinces de sorte qu'on continue d'investir dans la croissance à long terme, l'exploration et la mise en valeur.

Frontières

Les ministres ont convenu de poursuivre leurs discussions dans le but de mettre sur pied un mécanisme qui permettra d'établir une série de frontières administratives claires ainsi que les régimes réglementaires connexes, puisqu'il s'agit d'une étape importante à franchir en vue de mettre à la disposition de l'industrie le cadre réglementaire prévisible dont elle a besoin.

Tarifs à l'importation

Les ministres ont également convenu de prier Ottawa de décréter rapidement le moratoire proposé sur les droits à l'importation des engins de forage mobiles.

GNL/GNC

Dans le but d'assurer leur disponibilité et leur accessibilité dans la région, les ministres reconnaissent que le gaz naturel liquéfié (GNL) et le gaz naturel comprimé (GNC) sont des solutions viables qui pourraient soutenir le développement de l'infrastructure et faire augmenter les réserves gazières.

Électricité

Le haut niveau de la demande et les défis que présente l'accroissement de la production ont incité les ministres à adopter une démarche régionale.

« Grâce à ses liens avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Maine, le Nouveau-Brunswick est bien placé au sein du réseau pour jouer un rôle crucial dans le plan régional de transport et de production », a déclaré le ministre Fitch.

Les ministres se sont entendus pour mettre sur pied un groupe de travail qui leur présentera, vers la fin du printemps, un rapport au sujet des questions d'intérêt dans le domaine de l'électricité. Il se penchera notamment sur les enjeux du marché régional de l'électricité, les besoins futurs en production, le développement des infrastructures de transport, les sources d'énergie renouvelable et la gestion axée sur la demande.

En sa qualité de président, le ministre Ballem a indiqué qu'il allait communiquer avec le gouvernement fédéral pour organiser une rencontre entre les quatre ministres de l'Énergie de l'Atlantique et les ministres fédéraux concernés. Les ministres de l'Atlantique demanderont au ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, de se joindre à eux lors de la Table ronde de l'Atlantique sur les questions pétrolières et gazières, un partenariat fédéral-provincial avec les représentants de l'industrie et les autorités réglementaires au sujet des questions pétrolières et gazières au large des côtes.

Lors de leur rencontre du 12 février à Corner Brook, les premiers ministres du Canada atlantique ont encouragé les ministres de l'Énergie à examiner les possibilités d'accroître la coopération régionale en matière de politique énergétique. Les ministres de l'Énergie feront rapport de leurs délibérations au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

-30-

Personnes-ressources : Karen Kelloway
 Ministère de l'Énergie
 (902) 424-1757
 Courrier électronique : kellowkl@gov.ns.ca

Sandra Lambe
Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-5286

Marc Belliveau
Nouveau-Brunswick
(506) 444-5912

Carmel Turpin
Terre-Neuve-et-Labrador
(709) 729-5282